



Le 30 mars 2022

Mairie de Vollore Montagne
Le bourg
63120 - VOLLORE MONTAGNE
Tel : 04.73.53.78.34
Fax : 04.73.53.74.37

Email : mairie@vollore-montagne.net
Internet : <http://vollore-montagne.fr/>

COMMUNE DE VOLLORE MONTAGNE
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2022

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

BUDGET ANNEXE LA BOURLETIE

Montant Budget Primitif 2022

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement	23 067.00€	23 067.00€
- Investissement	15 000.00€	15 000.00€
Total	38 067.00€	38 067.00€

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2022

CHAPITRES	Montant
011 - Charges à caractère générale	18 600,00 €
012 - Charges de Personnel	0,00 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €

66 - Charges financières	3867,00 €
67 - Charges exceptionnelles	600,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	0,00 €
TOTAL	23 067.00€

Recettes :

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2022

CHAPITRES	Montant
013 - Atténuations de charges	0,00 €
70 - Produits des services	1 999,10 €
73 - Impôts et taxes	0,00 €
74 - Dotations et participations	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
76 - Produits financiers	518,25 €
77 - Produits exceptionnels	66,00 €
042 - Opérations d'ordre Dotations aux amortissements	0,00 €
002 - Excédent de fonctionnement Résultat 2020 reporté	20 483,65 €
TOTAL	23 067.00€

Section d'investissement :

Etant donné l'impossibilité de transfert en fonctionnement du titre immobilisé ACHAT OAT encaissé en octobre 2019, il y a lieu de prévoir une section d'investissement sur le budget SUGIER- LA BOURLETIE en 2022.

Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2022

CHAPITRES	Montant
010 - Stocks	0,00 €

20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00 €
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	15 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert de sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL	15 000.00€

Recettes :

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2022

CHAPITRES	Montant
010 - Stocks	0,00 €
13 - Subventions d'investissement (hors 138)	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00 €
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté	15 000,00 €
TOTAL	15 000.00€

Fait à Vodable Montagne, le 30 mars 2022

Le Maire Jean-François DELAIRE



